

VOTEZ, FAITES VOTER pour

Maurice COUTROT

Chevalier de la Légion d'Honneur
Ancien Prisonnier de Guerre
Sénateur, Maire de Bondy
Membre et ancien Président du Conseil Général de la Seine

CANDIDAT DU FRONT DÉMOCRATIQUE

présenté par le

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Envoyez à l'Assemblée Nationale un représentant

EFFICACE

DÉMOCRATE - RÉPUBLICAIN

EFFICACE

Il a fait de la ville qu'il administre depuis 1945, la grande cité que chacun connaît, et on ne peut qu'incomplètement énumérer ses réalisations.

A BONDY

Logement. — Plus de 4.000 logements construits par l'O.P.H.L.M. municipal qu'il anime. Près de 5.000 logements édifiés ou en cours d'édification avec le concours de la Municipalité qu'il préside, centres commerciaux, marchés couverts, etc.
Equipement social. — Crèches, garderies, haltes d'enfants, Centres P.M.I., Office Public d'Hygiène Sociale fonctionnent ou sont en construction grâce à l'aide de la Municipalité, Centre Municipal de Santé.
Equipement scolaire et sportif. — Six groupes neufs, deux cuisines centrales, Groupes existants remis en état, Participation à la construction du Lycée, du Collège technique Filles, Edification d'un parc municipal omnisports, etc.
Projets. — En tous domaines, nombreux projets dont quelques-uns verront le jour dès 1963-1964 : Hôtel de vieillards, Centre de Sécurité sociale, Centre administratif, Salle des fêtes, Hôtel des Postes, Commissariat de police, nouveaux groupes scolaires, Piscine, Collège d'enseignement commercial, Cité industrielle et artisanale, etc.

A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

où, depuis 1945, il représente la circonscription au Conseil Général, ses interventions percutantes, ses questions écrites sur les grands sujets d'intérêt départemental ou local ne se comptent plus : District, logement, assistance, urbanisme, écoles, transports l'ont successivement amené à la tribune de l'Assemblée Départementale dont il fut le président en 1953-1954. Créateur de la Société Immobilière d'Economie Mixte du Département, il anime depuis 1956 cette société qui a à son actif 2.600 logements, d'importants chantiers en cours et 4.000 logements à l'étude.

AU DISTRICT

où, membre du Conseil d'administration, il mène sans répit la lutte pour ramener cet organisme dans les limites compatibles avec l'autonomie des collectivités locales.

AU SÉNAT

où, élu en 1958 et réélu en 1959, il s'est rapidement imposé par ses interventions et rapports sur le District, sur l'alimentation en eau potable de la Région Parisienne, sur les budgets de la Construction, etc., cependant que ses questions écrites sur des sujets d'intérêt général ont su retenir l'attention des ministres.

DÉMOCRATE

Il l'est par naissance et par idéal puisque depuis bientôt trente ans, il milite au sein du plus démocratique des partis, le Parti Socialiste S.F.I.O.

RÉPUBLICAIN

Est-il besoin de dire que toute sa vie politique démontre son attachement à la République et lors des putsches d'Alger il a montré à ses concitoyens qu'il savait être à la pointe du combat pour la défendre.

Vous voterez pour Maurice COUTROT

REMPLAÇANT ÉVENTUEL : **Marcel, Albert DELPHIEN**

Maire des Pavillons-sous-Bois,

Administrateur averti de sa commune depuis plusieurs années

UN Programme
UN Gouvernement
UNE Législature

Le 18 novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.
Il dépend de vous :
— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée :
— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

La Division

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français. La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au-delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'Union

Pour répondre à ce double souci, le Parti Socialiste fait appel à tous les Républicains afin d'assurer, pendant la durée de la nouvelle assemblée, la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

Le Programme

Gouvernement de législature : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

Equilibre des pouvoirs : le gouvernement gouverne. Le parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

Objectivité de l'information : garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

Plan social lié au plan économique : rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc.) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

Démocratisation de l'Enseignement : pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

Augmentation des crédits pour la jeunesse : éducation physique, sports et loisirs populaires.

Construction Européenne : création d'une Europe politique unie.

Présence active de la France : aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

Engagement solennel : entre les membres de la coalition de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendums).

Les Candidats du
Front Démocratique
présentés par le PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme, qu'ils considèrent comme un contrat entre eux et le corps électoral.

IMP. CERBONNET - PARIS